# DESCRIPTIONS DE LEÇON ET GUIDES PÉDAGOGIQUES MODIFIÉS – TOURNER VERS LA DROITE À LA HALTE

A-CR-CCP-801/PG-002

**OCOM M108.03 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS POUR TOURNER À LA HALTE**

1. **Rendement.** Exécuter les mouvements pour tourner à la halte.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) les commandements;

      (2) de la supervision; et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade à l'extérieur (dans des conditions météorologiques favorables).

3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet exécutera les mouvements pour tourner vers la droite à la halte.

4. **Points d'enseignement**

| PE | Description | Méthode | Durée | Réf |
|---|---|---|---|---|
| PE1 | Expliquer et démontrer les mouvements pour tourner vers la droite à la halte et permettre aux cadets de pratiquer. | Démonstration et exécution | 10 min | A0-002 (p. 2-12 et 2-13) |

5. **Durée**

   a. Introduction/Conclusion : 5 min

   b. Démonstration et exécution : 10 min

   c. Total : 15 min

6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour permettre aux cadets de participer à une étude supervisée de la matière d'enseignement pratique. Cette méthode donne l'occasion à l'instructeur de présenter la matière, de démontrer et d'expliquer les procédures et de superviser les cadets pendant la mise en pratique des compétences. Cette méthode se prête à tous les styles d'apprentissage.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Des instructeurs adjoints au besoin.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Il n'y a pas d'évaluation formelle à cet OCOM. Les instructeurs confirmeront durant le contrôle de fin de leçon la compétence du cadet à exécuter les mouvements. De plus, ils donneront des commentaires continus lors des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaire et des cérémonies militaires ultérieures.

11. **Remarques.** S.O.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-801/PF-002

**INSTRUCTION COMMUNE**

**NIVEAU DE COMPÉTENCE UN**

**GUIDE PÉDAGOGIQUE**

**SECTION 3**

**OCOM M108.03 – EXÉCUTER LES MOUVEMENTS POUR TOURNER À LA HALTE**

Durée totale : 15 min

## PRÉPARATION

### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée au chapitre 4 de la NQP. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière; et
- choisir la formation d'escouade la plus efficace pour la leçon enseignée. L'escouade peut former un seul rang, un demi-cercle ou encore un « U » au cours de l'instruction de l'exercice militaire élémentaire. (Nota : Tous les cadets **doivent** pouvoir bien voir toutes les démonstrations et les explications.)

### DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

### APPROCHE

Cette leçon est présentée à l'aide de la méthode d'instruction par démonstration et exécution. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour permettre aux cadets de participer à une étude supervisée de la matière d'enseignement pratique. Cette méthode donne l'occasion à l'instructeur de présenter la matière, de démontrer et expliquer les procédures, et de superviser les cadets pendant la mise en pratique des compétences. Cette méthode se prête à tous les styles d'apprentissage.

L'instructeur doit acquérir et utiliser un vocabulaire de termes brefs et concis, afin de bien faire comprendre aux membres de l'escouade l'importance d'exécuter les mouvements de façon énergique. Par exemple, les mots « frapper », « forcer » et « saisir » donnent une idée du niveau d'énergie et de précision requis. Il ne doit en aucun cas proférer des jurons ou user de sarcasme à l'endroit d'une personne.

## INTRODUCTION

### RÉVISION

S.O.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-801/PF-002

**OBJECTIFS**

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'exécuter les mouvements pour tourner vers la droite à la halte.

**IMPORTANCE**

Comme membres du Mouvement des cadets du Canada (MCC), les cadets doivent effectuer les mouvements de l'exercice militaire à un niveau compétent, tout en développant de l'adresse, de l'esprit de corps, de la coordination physique et de la vigilance. Ces mouvements doivent être exécutés avec facilité et sans hésitation. S'assurer que les cadets se déplacent efficacement ensemble pour encourager la discipline, la vigilance, la précision, la fierté, la stabilité et la cohésion. Cela développe la base du travail d'équipe sur lequel compte le MCC.

---

**Point d'enseignement 1** — **Tourner vers la droite**

Durée : 10 min — Méthode : Démonstration et exécution

---

**DÉMONTRER LES MOUVEMENTS COMPLETS EN COMPTANT LA MESURE**



Il faut rappeler aux instructeurs qu'ils doivent donner l'exemple pendant l'exercice militaire à partir du moment où ils entrent sur le terrain de parade. Les mouvements de l'exercice militaire appropriés, combinés à un comportement professionnel, sont d'une importance considérable et doivent servir d'exemple tout au long de la période d'instruction.

L'instructeur doit faire une démonstration complète des mouvements de l'exercice militaire en comptant la mesure. Un aide-instructeur ayant l'expérience pratique peut faire cette démonstration.

La démonstration doit être faite de diverses positions avantageuses, selon le besoin.

On tourne et on oblique pour changer de direction : le changement de direction vers la droite ou vers la gauche implique un mouvement de 90 degrés, le demi-tour, un mouvement de 180 degrés, et le mouvement oblique vers la droite ou vers la gauche, un mouvement de 45 degrés (non enseigné dans cette leçon).

**DÉMONTRER LA PREMIÈRE PARTIE DU MOUVEMENT (PREMIER NUMÉRO)**



Pour faciliter l'instruction, les commandements de l'exercice militaire ont été divisés en mouvements distincts ou numéros. Les instructeurs doivent démontrer et expliquer chaque numéro.

Le cadet doit tourner vers la droite au :

Commandement « EN DÉCOMPOSANT, À DROITE TOURNEZ, ESCOUADE – UN », tourner vers la droite à un angle de 90 degrés en pivotant sur le talon droit et la pointe du pied gauche, tout en soulevant simultanément le talon gauche et la pointe du pied droit. Il faut garder les genoux droits, les bras le long du corps et le corps droit. Une fois le mouvement terminé, le poids du corps repose sur le pied droit et la jambe gauche est tendue, le talon légèrement soulevé.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

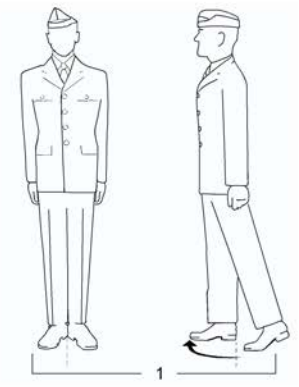


*A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, 2001*

Figure 8-3-1 Escouade UN – Tourner vers la droite à la halte

**FAIRE PRATIQUER LE PREMIER MOUVEMENT PAR L'ESCOUADE**

Faire pratiquer l'escouade à exécuter le premier mouvement collectivement, individuellement et collectivement.



Il est essentiel d'observer constamment les mouvements et de corriger toutes les erreurs. Il faut corriger les erreurs dès qu'elles se produisent.

**DÉMONTRER ET EXPLIQUER LA DEUXIÈME PARTIE DU MOUVEMENT**

Au commandement « ESCOUADE – DEUX », le cadet doit fléchir le genou gauche, puis le redresser et placer le pied gauche à côté du pied droit à la cadence du pas de gymnastique de façon à revenir à la position du garde-à-vous.

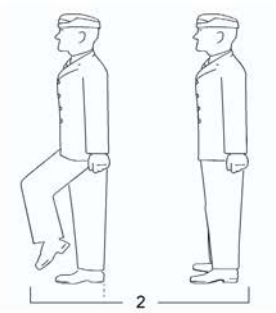


*A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, 2001*

Figure 8-3-2 Escouade DEUX – Tourner vers la droite à la halte



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A-CR-CCP-801/PF-002

**FAIRE PRATIQUER LE DEUXIÈME MOUVEMENT PAR L'ESCOUADE**

Faire pratiquer l'escouade à exécuter le deuxième mouvement collectivement, individuellement et collectivement.

**EXÉCUTER DEUX DÉMONSTRATIONS COMPLÈTES ET FINALES**

Au commandement « À DROITE TOUR – NEZ », les deux mouvements sont combinés. Il faut observer la pause réglementaire entre les mouvements.

Les instructeurs doivent faire une démonstration complète et prévoir du temps pour la pratique.



**Pause réglementaire :** La pause réglementaire entre chaque mouvement correspond à deux battements au pas cadencé. Par exemple, au commandement « VERS LA DROITE EN FILE, À DROITE TOUR – NEZ », les membres de l'escouade :

1. exécutent le premier mouvement pour tourner au commandement et comptent « UN » en même temps;
2. après avoir terminé le premier mouvement, comptent « DEUX », « TROIS » tout en respectant la pause réglementaire; et
3. exécutent le dernier mouvement en comptant « UN ».

**CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1**

Les cadets doivent tourner vers la droite en escouade.

**CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON**

La participation des cadets au PE 1 servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

**CONCLUSION**

**DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE**

S.O.

**MÉTHODE D'ÉVALUATION**

Le cadet doit participer à une parade de cérémonie de revue annuelle conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ces mouvements seront utilisés pour la préparation et l'exécution de la cérémonie de revue annuelle.

**OBSERVATIONS FINALES**

L'efficacité, la précision et la dignité sont des qualités qui distinguent l'exercice militaire des cadets. Ces qualités sont le fruit de l'autodiscipline et de la pratique. Elles assurent la cohésion et la fierté de l'unité. Un bon exercice, bien répété, surveillé attentivement et exigeant le plus haut degré de précision constitue un excellent exercice d'obéissance et de vigilance. Un tel exercice définit la norme de l'exécution de toute tâche, tant pour l'individu que pour l'unité, et contribue à créer entre le commandant et ses subordonnés, la confiance mutuelle qui est une condition essentielle d'un bon moral. Les qualités personnelles développées sur le terrain de parade doivent se perpétuer à travers toutes les phases de la vie.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

**COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR**

S.O.

**DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**

A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHP 3-2. (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes.* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PF-002/A-CR-CCP-803-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.